

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

 1. Annexe à l'arrêté préfectoral
n° 2011-2084

du 26/04/11

mis à jour le 28/01/19

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non
 Approuvé date 22/10/13 aléa Inondation (Yzeron)

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La note de présentation

 consultable sur Internet *

Le règlement

 consultable sur Internet *

Les documents graphiques

 consultable sur Internet *

Le règlement des PPR approuvés intègre des prescriptions de travaux

 oui non

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]

 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non
 date aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui non

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t]

 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non

 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé oui non

date aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui non

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5
 très faible faible modérée moyenne forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité

 consultable sur Internet *

6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

 La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

7. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon

En application des articles L. 1333-22 et L. 1333-29 du code de santé publique et L. 125-23 du code de l'environnement

 La commune est classée à potentiel radon niveau 3 oui non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

 consultable sur Internet *

 Cartographie consultable sur <https://www.irs.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx>

pièces jointes

8. Cartographie

 extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus
 en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

 Documents réglementaires en vigueur consultables sur : <http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone>

 Cartographie consultable sur : <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map>

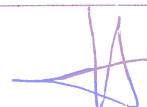
à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

 La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi
 catastrophes naturelles nombre 6 catastrophes technologiques nombre

Date

05 FEV. 2019

Le préfet du Rhône

 Site* www.rhone.gouv.fr


 La cheffe du service PAR
G. GUERLAVAS